Utilisation

Grâce à ses caractéristiques techniques, cet équipement gant s'avère particulièrement adapté pour tous les principaux travaux nécessitant une protection contre les risques mécaniques et projections à savoir: meulage, menuiserie, polissage, industrie, laboratoires, sport, etc.

Caractéristiques techniques

Lunettes de protection avec mousse amovible.

- **Oculaire:** polycarbonate incolore traité anti-buée et anti-rayures.
- **Epaisseur oculaire:** 2.00 mm
- **Branches:** polyamide noir.
- **Dispositif d'encliquetage:** polyamide.
- **Mousse:** E.V.A.
- **Vis:** acier inoxydable.
- **Largeur**: 150 mm. Longueur: 165 mm.
- **Pont de nez:** largeur 30 mm hauteur 20 mm.
- **Poids:** 37 grammes.
- **Conditionnement:** - carton de 100 unités. - boîte de 10 unités.

En savoir plus sur **www.singer.fr**

Principaux atouts

- Oculaire incurvée (7°) large et très ergonomique, assurant une excellente protection (avec ou sans la mousse) et un champ de vision ample.
- La mousse améliore le confort de l'utilisateur en absorbant une partie de la sueur et elle apporte une excellente protection en évitant les poussières et autres particules de pénétrer. Elle permet également une protection contre la réflexion de la lumière.
- Branches aérées pour limiter la formation de buée.
- Branches arrondies assurant un parfait maintien de l'équipement sur le visage.
- Oculaire pivotant pour un ajustement idéal de l'équipement.

Conformité

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes:

- **EN166: 2001** (spécifications)
- **EN170:2002** (filtres de protection contre les ultraviolets).

Il est conforme à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour une protection contre les risques intermédiaires.

Homologation: attestation d'Examen CE de type **n°CE 68675** délivrée par le **BSI,** organisme notifié **n°0086.**

Protection-mécanique	Symbole **FT**	Protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique	Symbole **1**	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon	Symbole **2C.1.2**	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B[b)]. Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les «lumières noires»., les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® safety

(*) Exemples d'utilisation donnés à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Edition KJ 12.11.14 - Crédit photo(s): Singer, Fotolia